

Rennes, le 26 mai 2011

COMMUNIQUE

La CGT condamne la politique d'austérité salariale menée par le Gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Elle dénonce l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre à *minima* le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elle conteste le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat.

Elle rappelle que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération. Elle continue à demander la mise en œuvre rapide de mesures de rattrapage.

Avec les organisations signataires de la déclaration nationale du 5 mai 2011, elle réaffirme fortement son attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi la CGT exige une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- ✓ Les mesures de rattrapage ;
- ✓ Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- ✓ Une véritable politique salariale dans la Fonction Publique.

Pour ce faire, la CGT d'Ille et vilaine appelle l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction Publique à se mobiliser fortement le mardi 31 mai 2011, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grèves ...

A Rennes	11 h 00	place de la Mairie
A Fougères	17 h 30	devant la Sous-préfecture
A St Malo	11 h 30	devant la Sous-préfecture
A Redon	11 h 00	devant la Sous-préfecture